

ETE 1965 (Un Jeudi)

SAINTES .--(17)

HEURE : 0 H 30 (locale)

ooooooo

TEMOIN : M. THILLET Gilbert, 18 ans à l'époque.

LIEU D'OBSERVATION : Rue Denfert Rochereau 17100 SAINTES.  
(Côte Maritime)

HEURE : 0 H 30 locale

Nbre d'objet : UN

FORME : Ovale.

Couleur : sombre uniforme. Bruit : aucun.

DUREE D'OBSERVATION : 80 secondes environ.

" Il est 0 H 30, M. THILLET vient de raccompagner un camarade à son domicile, rue Denfert Rochereau. Un deuxième camarade résifant route de Taillebourg, vient de les quitter. M. THILLET s'achemine vers son domicile, rue Saint Pallais, il longe la rue en direction de l'Avenue Gambetta, lorsque, parvenu à l'angle de la rue Denfert Rochereau et de la rue Desmortiers, une sueur froide, un frisson lui parcourt le dos en même temps qu'un sentiment de crainte indéfinissable. Il s'étonne d'avoir froid, cette nuit d'été étant particulièrement chaude.

Instinctivement il lève la tête, alors qu'au même instant une lueur éclatante éblouissante, semble emplir toute la rue. M. THILLET est baigné dans cette lueur, semblable à la clarté du soleil, et qui paraît ne venir de nulle part. Inquiêt, il s'arrête, ressentant à cet instant à l'intérieur de son cerveau une sorte de bourdonnement indéfinissable qui lui paraît cependant pas audible.

M. THILLET constate qu'autour de lui il n'y a plus aucun bruit; un silence total semble s'être installé dans la rue.



Trente secondes à peine après son apparition la lumière s'éloigne, tandis qu'un objet énorme aux contours nets, de forme ovale et de teinte sombre apparaît aussitôt dans la clarté diffuse du ciel. La lumière étrange précédemment apparue ne semblant pas avoir pour origine cet engin, qui se déplace lentement en direction de la Charente, perpendiculairement à la rue Denfert Rochereau.

L'objet semble être d'une longueur d'environ 200 mètres, égale approximativement à l'angle de vision au zénith entre les toits des maisons bordant la rue, et d'une largeur 3 à 4 fois plus petite que la longueur. L'apparition de l'objet ~~exclusif~~ n'a duré que 20 secondes environ.

Inquiet et intrigué par ce qu'il vient de voir et de ressentir, M. THILLET presse le pas en direction de l'Avenue Gambetta où il constate qu'il n'a pas été le seul à apercevoir la lueur vive, car des badauds attroupés en parlent en montrant le ciel.

M. THILLET n'ose les aborder pour leur dire ce qu'il a pu constater et rentre chez lui. Le matin même au marché il rencontre son camarade de la route de Taillebourg M. PINSON à qui il fait part de son aventure, celui-ci souligne que lui aussi a vu cette lueur.

M. THILLET, pensant que beaucoup de Saintais ont comme lui constaté le phénomène ne songe nullement à faire de déclaration à la gendarmerie, pensant d'autre part que l'on croirait à une affabulation de sa part.

M. THILLET a consulté sa montre au début de l'apparition ainsi qu'à la fin du phénomène, il ne s'est écoulé entre ses deux observations qu'environ 80 secondes, alors que M.



THILLET a eu l'impression que cette apparition avait duré plus longtemps.

ENQUETE CERPI N° 73 par Alin KIM et Guy WASCOWSKI.

BULLETIN CERPI N° 21 P.8 & 9. 51, rue St Pallais.17100  
SAINTE